

**PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le **1<sup>er</sup> octobre** à dix-neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Thézac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Luc MUCHA.

Date de convocation : le 25 septembre 2025.

**PRÉSENTS :** MUCHA Jean-Luc - GOUL Francis - ROBERT Claudette -  
MUCHA Sandrine -  
BARRIÈRE Renaud - ALAUX Frédéric - MARTIN-DUPONT Frédéric  
- PROD'HOMME Marie-Madeleine.

**PROCURATIONS :** M. ZEEMAN Klaas à M. Renaud BARRIÈRE  
Mme Marie-Claude TERRAL à M. Jean-Luc MUCHA  
Mme Geneviève CARRILLO à M. Francis GOUL

**SECRÉTAIRE :** Mme PROD'HOMME Marie-Madeleine.

Ordre du jour :

- 1- **Création d'un bistrot / café communal et d'une épicerie : choix du maître d'œuvre, des bureaux d'études, du journal de publication du marché public et choix des entreprises.**
- 2- **Adhésion à Panneau Pocket.**
- 3- **Devis de faucardage.**

### Questions diverses

1.1 – MARCHES PUBLICS / 014-1-2025 BIS

**1- Création d'un bistrot / café communal et d'une épicerie : choix du maître d'œuvre, des bureaux d'études, du journal de publication du marché public et choix des entreprises :**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de délibérer sur ces choix.

Sont retenus :

Madame Audrey BONHOURE, pour la maîtrise d'œuvre, situé 2 Bis place du Marché - 47500 MONSEMPRON-LIBOS dont les honoraires s'élèveront à **26.500,00 € H.T. soit 31.800 € T.T.C.**

Les sociétés suivantes pour les différentes études :

- **Coordination Sécurité Protection de la Santé** : La Société ALEX RAMIREZ pour un montant de **3.275,00 € H.T. soit 3.930,00 € T.T.C**
- **Etude de sol G2 AVP et PRO** : La Société Compétence Géographique, composée de deux bons : **1.390,00 € H.T. soit 1.668,00 € T.T.C**  
Et **800,00 € H.T. soit 960,00 € T.T.C**
- **Etude assainissement** : La Société AC2i pour un montant de **450,00 € H.T. soit 540,00 € T.T.C**  
Et la Société EAU47 : **100,00 € T.T.C**
- **Etude Béton** : La Société BET SCORE pour un montant de **650,00 € H.T. soit 780,00 € T.T.C.**
- **Publicité de marché** : Le Journal « Sud-Ouest » pour un montant **566,55 € H.T. soit 679,86 € T.T.C.**

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux les résultats de l'appel d'offre pour l'opération « Création d'un café/bistrot et d'une petite épicerie ».

La mairie de Thézac a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert sur la plateforme DEMAT-AMPA en date du 29 juillet 2025 et dont l'identifiant de la consultation est 2025-01.

La date limite de dépôt des offres était fixée au 19 septembre 2025 à 12h00.

La procédure est soumise aux dispositions de l'article 28-I du code des marchés publics.

Ce marché est composé de 9 lots.

A ce titre, Monsieur le Maire présente l'analyse des offres, rédigée par le maître d'œuvre Audrey BONHOURE, Architecte pour le choix des entreprises.

Sont retenues :

Lot 1 – Gros Œuvre – VRD :	<b>SARL Maçonnerie SECHET</b>	121.374,71 € H.T.
Lot 2 – Charpente – Couverture - Zinguerie :	<b>SAS AR Construction</b>	19.800,00 € H.T.
Lot 3 – Menuiseries extérieures :	<b>SARL Mirovil</b>	14.126,56 € H.T.
Lot 4 – Menuiserie Bois – Serrurerie :	<b>SARL MG3</b>	19.683,01 € H.T.
Lot 5 – Plâtrerie – Isolation – Faux plafond :	<b>SARL Hebras Garcia</b>	15.180,00 € H.T.
Lot 6 – Electricité :	<b>SARL EDIF</b>	24.407,00 € H.T.
Lot 7 – Chauffage – VMC Plomberie :	<b>SAS Laurent Energie</b>	15.768,74 € H.T.
Lot 8 – Carrelage – Faïence :	<b>SARL Hebras Garcia</b>	9.483,00 € H.T.
Lot 9 – Peinture	<b>SAS Peinture VANNIER</b>	3.446,00 € H.T.

**Soit 243.269,02 € H.T. soit 291.922,82 € T.T.C**

Après analyse des offres, le maître d'œuvre propose à la collectivité de retenir les offres supra jugées économiquement et techniquement les plus avantageuses.

**Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents :**

- **DECIDE** d'accepter les offres présentées et de retenir les entreprises citées ci-dessus dans le cadre du marché de travaux à procédure adaptée,
- **DE PORTER** la dépense en section d'investissement au chapitre 21 opération 526 "Création d'un d'un café communal et d'une petite épicerie " – à l'article 2138,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

**2- Adhésion à « Panneau Pocket »**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le service d'information à la population « Panneau Pocket ».

« Panneau Pocket » est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des évènements de la Commune.

Les informations continueront d'être affichées à la mairie pour les personnes n'ayant pas accès à l'application.

Le Maire propose de retenir l'abonnement de 1 an pour un montant de 130,00 € TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **ACCEPTTE** l'adhésion à « Panneau Pocket »
- **APPROUVE** le devis de 130,00 € TTC pour 1 an d'abonnement.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion.

### **3 - Devis de faucardage :**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis concernant le faucardage des chemins communaux aux lieux-dits

Monsieur le Maire souhaite rappeler qu'il est important de choisir la bonne période pour éviter la destruction ou l'altération des habitats naturels de ces espèces protégées.

Idéalement, la taille et l'élagage doivent se faire en automne et en hiver, soit du mois d'octobre à février.

Le présent devis de la **SARL CAYROU PERSPECTIVES** s'élève à **1.850,00 € H.T** soit **2.220,00 € T.T.C.**

Une partie des travaux sera réalisé en octobre 2025 (50%). Le reste sera réalisé en février 2026.

#### **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **ACCEPTTE** le devis de la SARL CAYROU PERSPECTIVES pour un montant de 1.850,00 € H.T soit 2.220,00 € T.T.C
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relative à cette délibération.

---

#### **Questions diverses :**

- **Repas des bénévoles :**

Le repas des bénévoles aura lieu le samedi 22 novembre 2025.

- **Marché de Noël :**

Le marché de Noël aura lieu le 1<sup>er</sup> samedi de décembre, soit le 6 décembre.

- **Arbre de Noël :**

L'arbre de Noël aura lieu le dimanche 14 décembre.

- **Prochain Conseil Municipal :**

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 20 novembre 2025.

La séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2025 est clôt à 22h00.

**Fait et délibéré les jour, mois et an.  
Ont signé au Registre les membres présents**

MUCHA Jean-Luc

GOUL Francis

ROBERT Claudette

MUCHA Sandrine

BARRIÈRE Renaud

MARTIN-DUPONT Frédéric

PROD'HOMME Marie-Madeleine